

Octobre 2002

Québec, le 29 octobre 2002

Monsieur Marcel Brien
Directeur des études
Campus Notre-Dame-de-Foy
5000, rue Clément-Loquell
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

N/Réf. : Votre envoi du 8 octobre 2002

Objet : Suivi de l'évaluation de Techniques administratives (410.12)

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 28 octobre 2002, des mesures prises par le Campus Notre-Dame-de-Foy concernant les suites apportées aux recommandations apparaissant dans le rapport de suivi de *Techniques administratives* du 18 février 1999.

Le rapport de suivi maintenait trois recommandations par lesquelles la Commission demandait au Collège « *de parfaire la cohérence du programme en précisant davantage ses orientations et ses fils conducteurs, en définissant mieux, par la suite, la séquence des activités d'apprentissage, et enfin, en faisant l'analyse, et l'harmonisation, au besoin, des exigences de travail personnel pour les élèves; de revoir les orientations et l'organisation des stages en entreprise selon les modalités définies; [et] de veiller à renforcer la concertation entre les enseignants associés au programme pour faciliter la mise en oeuvre de l'approche programme* ».

La Commission prend note que le Campus Notre-Dame-de-Foy a suspendu les inscriptions à ce programme à compter de l'année scolaire 2000-2001 pour son site de Québec. En conséquence, la CEEC ne s'attend pas à recevoir de suivi relativement aux recommandations précédemment émises à son égard.

Par ailleurs, le Collège étudie la possibilité d'implanter le nouveau programme *Gestion de commerces* (410-D0) et ce, tant pour son site de Québec que pour celui de Hull. Le cas

échéant, la Commission demande au Collège de l'informer de sa décision et de lui faire part des orientations retenues pour son nouveau programme.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur des études, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer